

De graves manquements au Selor

Un audit accablant. Nos confrères du *Standaard* révèlent un rapport ravageur pour le Selor, l'organisme fédéral qui s'occupe du recrutement dans la fonction publique. Les auditeurs de KPMG mettent en avant une série de dysfonctionnements majeurs : procédures de sélection boiteuses, adjudications truquées, notes de frais signées par les agents bénéficiaires...

Selon l'audit, « *l'accent est davantage mis sur la quantité que sur la qualité* » lors des processus de sélection des agents de l'Etat. Une conclusion qui pose question lorsqu'on sait que le Selor a

permis l'engagement de 3.257 agents, sur 87.792 candidats, rien qu'en 2015. « *On est trop négligent dans les procédures de sélection* », estime le porte-parole de Steven Vandeput (N-VA), le ministre de la Fonction publique.

Au sein même de l'administration, les promotions et les nominations des agents sont entachées de zones d'ombre. Des irrégularités ont aussi été pointées dans les indemnités versées aux membres des jurys.

Un rapport qui ne devrait pas rester sans effets. Steven Vandeput assure à nos confrères que « *des mesures seront prises* ». ■

Un audit ravageur révèle le souk du Selor

FONCTION PUBLIQUE Procédures irrégulières, dysfonctionnements et négligences

- Le bureau KPMG est sans pitié pour le Selor.
- Les fautes épinglées sont lourdes.
- Le ministre promet de faire le ménage.

Nos collègues du *Standaard* l'annoncent ce vendredi : un audit réalisé par le bureau KPMG épingle une série de sérieux dysfonctionnements au sein du Selor, le bureau de sélection fédéral : procédures de sélection boiteuses, adjudications truquées et jusqu'aux notes de frais signées par les agents bénéficiaires. Le ministre de la Fonction publique Steven Vandeput assure que « *des mesures seront prises* ».

L'audit réalisé par KPMG souligne notamment que lors des processus de sélection des agents de l'Etat, « *L'accent est davantage mis sur la quantité que sur la*

qualité ». « *Plutôt que de chercher la perle rare d'une manière correcte et qualitative, le Selor s'occupe surtout du traitement administratif du plus grand nombre de dossiers de sélections possible.* » Interrogé par *De Standaard*, le porte-parole du cabinet Vandeput souligne : « *On est trop négligent dans les procédures de sélection. Elle débute le plus souvent par un choix parmi les CV envoyés à Selor. Dans cette étape, de nombreux candidats passent à*

la trappe mais personne ne sait précisément pourquoi les autres CV sont retenus. Même constat pour les rapports sur les entretiens d'embauche. Ils sont trop concis, voire incomplets. » Résultat : une procédure de sélection opaque. Un constat d'autant plus troublant quand on sait qu'en 2015, Selor a permis l'engagement de 3.257 agents qu'il a sélectionnés parmi 87.792 candidats. Le rapport d'audit ajoute que ces mêmes dysfonctionne-

ments dans le contrôle des procédures sont détectés lors de la sélection des fonctions dirigeantes. Des irrégularités ont été pointées aussi dans les indemnités versées aux membres du jury : certaines étaient trop élevées, d'autres insuffisantes.

Des marchés publics suspects

Au sein même du Selor, les promotions et les nominations des agents sont entachées de zones d'ombre : un comble pour un organisme qui se gausse d'appliquer les règles d'objectivité dans les autres administrations publiques. Plus grave : le Selor semble se moquer des règles de bonne gouvernance comme d'un poisson d'une pomme, notamment en matière de marché public. Même observation pour les notes de frais que certains agents ont l'autorisation de signer... eux-mêmes.

Le Selor est incarné depuis sa création par Marc Van Hemelri-

jck, personnalité clé de l'administration fédérale, acteur majeur des processus de sélection des candidats aux plus hautes fonctions publiques. C'est lui qui constitue les jurys et y siège. Van Hemelrijck est l'ancien chef de cabinet de Luc Van den Bossche, le ministre SPA de la Fonction publique sous Verhofstadt I^{er}. Il a été son architecte dans la mise en place de la réforme Copernic de l'administration. Une réforme ruineuse pour l'Etat qui a lamentablement raté sa cible : la restauration de la confiance des citoyens dans leur fonction publique et la dépolitisation du sommet de l'administration. Depuis plusieurs mois, nombre de fonctionnaires témoignent de la

non-transparence des processus de sélection dont les dés sont pipés et les jurys constitués par des hommes placés par les partis pour favoriser leurs candidats : *« Comme le poisson, la fonction publique belge pourrait par la tête »*, a coutume de dire Michel Legrand, président du Groupe d'étude et de réforme de la fonction administrative (Gerfa). Pour ce dernier, qui nous déclarait jeudi ne pas être surpris par l'audit de KPMG, *« le niveau de recrutement des fonctionnaires a dramatiquement chuté depuis l'installation du Selor. L'organisme ne sélectionne plus sur base des compétences mais sur des profils de fonction et de manière empirique, en déphasage complet avec les besoins réels de l'administration. Le*

Gerfa n'a cessé de pointer, depuis des années, les irrégularités qui minent le fonctionnement du Selor et notamment l'opacité qui régnait dans les processus de sélection ».

Marc Van Hemelrijck n'est plus patron du Selor depuis fin 2015. En juin dernier, deux agents du Service fédéral de médiation s'étaient rendus au Selor pour y réclamer l'accès aux systèmes informatiques. Leur visite était motivée par un « problème d'intégrité » au Selor. Et plus précisément chez Marc Van Hemelrijck qui, selon des documents, aurait favorisé sa fille dans la conquête de sa nouvelle fonction au Selor. Il a préféré partir avant d'être proprement débarqué. ■

DIRK VANOVERBEKE

RÔLE

3.000 postes par an

Le Bureau de sélection de l'administration fédérale (Selor) est l'organisme qui recrute les agents de la fonction publique. Porté sur les fonds baptismaux en 2002, il a succédé au Secrétariat permanent de recrutement créé en 1937. En 13 ans d'existence, le Selor a screené plus de 100.000 candidats et pourvu chaque année à plus de 3.000 postes vacants. Les fonctionnaires statutaires sont recrutés directement par le Selor, qui opère les épreuves de sélection.

D.V.